



2
Jours

Le droit social - Initiation

dans RESSOURCES HUMAINES - DROIT DU TRAVAIL / Réf : JUR-DRTR-9

Objectifs de la formation

- Gérer les bases du droit social
- Gérer une situation quotidienne liée au droit du travail
- Anticiper les risques liés au travail
- Réaliser la gestion administrative du personnel

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Identifier les enjeux du contrat de travail

- Définition du contrat de travail
- Le CDD
- Le CDI
- L'exécution du contrat de travail

2. Gérer la période d'essai

- Définition
- Durée, prolongation et renouvellement de la période d'essai
- La rupture de la période d'essai

3. Examiner les spécificités de la durée du travail

- Le temps de travail
- La durée légale du travail
- Les durées maximales du travail



- Les modes d'aménagement du temps de travail

Jour 1 - Après-midi

4. Gérer les ressorts de la suspension du contrat de travail

- Maladie et accident du travail
- La situation du salarié pendant la suspension du contrat de travail
- La situation du salarié à l'issue de la suspension du contrat de travail

5. Définir une procédure d'inaptitude

- Le rôle du médecin du travail
- Le reclassement
- Le recours de l'employeur et/ou du salarié
- La rémunération
- Le licenciement pour inaptitude depuis janvier 2017

Jour 2 - Matin

6. Identifier les leviers de la rémunération

- Définition et principes
- Les EVP

7. Distinguer les différents types de congés

- PTP
- CP
- Congé maternité
- Congé paternité
- Congé sabbatique
- Congé pour raisons familiales
- Congé parental d'éducation
- Congé de reclassement
- Congé d'adoption
- Congé pour maladie



- Congé pour engagement associatif

Jour 2 - Après-Midi

8. Distinguer les différents modes de rupture du contrat de travail

- Lors de la période d'essai
- La démission
- La prise d'acte
- Le licenciement
- La rupture conventionnelle
- La force majeure

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Tout public

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes interrogatives permettant à l'élève de réfléchir et de trouver des réponses pertinentes.
- Utilisation de méthodes démonstratives afin de transmettre les concepts et savoir-faire puis établir une mise en application directe avec corrigé.
- L'intervenant pourra également proposer des auto-évaluations afin de rendre le stagiaire acteur de son apprentissage, il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

Modalités d'évaluation :



- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- Une évaluation en fin de formation sous forme de questions orales ou QCM pourra également être mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs des participants.

